



Analyse du processus «Mise hors service de matériel de l'armée»

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

L'essentiel en bref

Le processus de mise hors service consiste à éliminer de l'inventaire militaire le matériel obsolète, défectueux ou superflu, qui génère d'inutiles coûts de stockage et occupe des surfaces qui pourraient être utilisées autrement. Le matériel de l'armée est très hétérogène et volumineux. Actuellement, 370 000 objets sont gérés avec la plateforme SAP.

En 2006, le Contrôle des finances (CDF) a effectué un audit auprès du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) concernant le « processus de liquidation du matériel de l'armée ». Le rapport rédigé à cette occasion a servi de base pour évaluer les mesures prises ces dernières années et la situation actuelle dans ce domaine.

Le processus existant pour la mise hors service de matériel est appliqué depuis 2013 au moyen de la solution informatique CHEOPS sur la base d'un flux de travail. Il déploie pleinement ses effets depuis 2014. L'État-major de l'armée a le leadership du processus et en est responsable.

Des premières mesures d'amélioration du processus ont été mises en œuvre. L'audit montre toutefois que des mesures supplémentaires sont nécessaires, principalement dans les domaines suivants: aptitude à prendre des décisions, communication, développement, traitement et gestion des données.

Le potentiel d'amélioration constaté doit être progressivement concrétisé. Il faut prévoir suffisamment de temps à cet effet. Dans l'ensemble, le processus de mise hors service de matériel doit faire l'objet d'un suivi attentif de la part de la direction.

L'armée est en pleine mutation. Dans le cadre du développement en cours de l'armée, les priorités en matière de mise hors service de matériel ont beaucoup changé en peu de temps. Il en résulte des exigences qui ne sont pas encore parvenues auprès de tous les collaborateurs ou qui provoquent des incertitudes. Les organes supérieurs de conduite doivent donc développer leur communication, notamment concernant les informations données aux équipes de projet intégré.

Le CDF estime que le processus actuellement en place n'est pas encore un instrument de gestion satisfaisant. Le reporting / le processus devraient être progressivement améliorés, si possible ces prochaines années. Les premières réflexions à ce sujet sont en cours au sein de la Défense.

La question de la qualité des données de base dans SAP devrait être intégrée dans le processus de mise hors service de matériel, de même que les tâches, les responsabilités et les compétences nécessaires devraient être définies. Il faut continuer à accroître la qualité des données dans SAP afin de combler les lacunes existantes.

Texte original en allemand